

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 février 2019

L'ambition du groupe de travail ministériel sur l'énergie solaire doit être à la hauteur de celle de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie

Le groupe de travail réuni au premier semestre 2018 par le Secrétaire d'Etat M. Sébastien Lecornu a conduit aux annonces du plan « *Place au Soleil* ». Ce travail a permis de mettre en valeur les atouts de la filière solaire et sa capacité à être un des principaux acteurs de la transition énergétique. Ce plan « *Place au Soleil* » a été suivi par l'annonce de la programmation Pluriannuelle de l'Energie, qui fixe des objectifs ambitieux pour l'énergie solaire (photovoltaïque et thermique) en France.

Dans ce contexte, la relance ce jour du GT Solaire ministériel par Mme Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire M. François de Rugy, prend une importance primordiale. Les objectifs de la PPE sont maintenant connus, la feuille de route est à écrire. Il faut désormais prendre les mesures indispensables pour accélérer le processus de développement des projets, et pour mobiliser au maximum le foncier disponible au sol et sur toiture, tout en veillant à ce que ce déploiement se fasse dans le respect d'une saine concurrence entre les acteurs en évitant tout abus de position dominante.

Le point d'avancement fait ce matin sur les 31 mesures du plan « *Place au Soleil* » a été l'occasion pour le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire de réaffirmer une volonté de travail commun afin de se positionner dans la trajectoire des objectifs solaire de la PPE. Parmi les avancées actées ce matin, Enerplan note un travail à conduire entre le monde agricole et les acteurs du solaire, et un autre avec les acteurs des territoires sur la problématique foncière et la fiscalité. Sur l'autoconsommation, des freins législatifs sont encore à lever d'ici la fin 2019, et une étude va être conduite par l'ADEME afin de valoriser l'autoconsommation comme une économie d'énergie, avec des enjeux forts pour le parc social notamment.

« L'ambition du groupe de travail solaire ministériel doit être à la hauteur de celle de la PPE. Nous avons ces prochains mois de nombreux chantiers à faire aboutir, comme la diminution des délais liés aux procédures d'urbanisme, l'adoption d'une doctrine solaire pour l'agriculture à l'échelle nationale, ou encore la suppression des freins au développement de l'autoconsommation. ENERPLAN y contribuera en étant force de proposition, pour que le prochain rendez-vous du GT à l'été prochain puisse enfin libérer le potentiel de l'énergie solaire et dynamiser une filière professionnelle créatrice de valeur dans les territoires » déclare Daniel Bour, Président du syndicat.

Contact presse ENERPLAN

Martine Lausseure (AGM communications)

Tel : 06 15 02 82 60

media@amgpresse.com / martine@lausseure.com

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr